



Limousin

19 av. du général Leclerc

87000 LIMOGES

06 80 87 88 75

sudeduclimousin@gmail.com



propose un stage de Formation syndicale
à tous les enseignants, éducateurs, parents d'élèves et salariés,
du mercredi 18 au vendredi 20 novembre 2015

au château de Ligoure (17km au sud-est de Limoges)

CHANGER L'ÉCOLE, POUR CHANGER LA SOCIÉTÉ.

CHANGER LA SOCIÉTÉ, POUR CHANGER L'ÉCOLE.

ENTRE UTOPIES ET RÉALITÉS RÉCONCILIER THÉORIES ET PRATIQUES ET SI C'ÉTAIT POSSIBLE ?

Par leurs natures mêmes, il y a un « conflit » entre la théorie et la pratique, qui ne peuvent que se confronter et pourtant s'allier en même temps.

Depuis longtemps déjà, la division sociale du travail a séparé les tâches entre les dominants et les dominés. Les dominants ont placé la pensée au dessus de la pratique et, par voie de conséquence, l'élite s'est réservé la conception des tâches, tandis que les dominés sont chargés de les exécuter.

Le capitalisme a exacerbé les divisions, les a cristallisées en affrontements. Affrontements entre l' intelligence dite "abstraite" et l' intelligence dite "concrète". Il vise à déposséder autant que possible le travailleur de son intelligence.

En éliminant la division sociale du travail, la révolution politique et sociale a donc pour mission de remettre sur ses pieds le processus de l'intelligence. Comme le dit Miguel Benasayag : « connaître est agir » et « agir est penser »...

➤ **Mercredi 18 novembre**

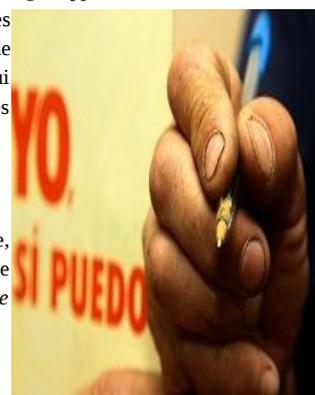
Journée avec NICO HIRTT

« QUELLE ÉCOLE VOULONS-NOUS ? THÉORIE ET PRATIQUE EN ÉDUCATION »

NICO HIRTT EST UN ENSEIGNANT, SYNDICALISTE, CHERCHEUR, MARXISTE, AGRÉGÉ DE SCIENCES PHYSIQUES, ENSEIGNANT EN PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUE EN BELGIQUE, MEMBRE FONDATEUR DE L'APED (APPEL POUR UNE ÉCOLE DÉMOCRATIQUE), RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE TRIMESTRIELLE L'ÉCOLE DÉMOCRATIQUE ET AUTEUR DE DIVERS OUVRAGES SUR L'ÉCOLE.

À l'école, la relation entre théorie et pratique oscille toujours au bord de deux dérives. D'un côté on entretient une séparation théorie-pratique que reflètent les divisions en filières d'enseignement général et professionnel. Cette séparation s'accompagne d'une hiérarchie implicite : la théorie, apanage supposé des classes dirigeantes, est jugée supérieure à la pratique. Mais d'un autre côté, la démocratisation de l'accès à l'enseignement a encouragé des tendances pédagogiques utilitaristes (approche par compétences,...) qui placent la capacité pratique d'utiliser les savoirs au-dessus de leur maîtrise théorique. Afin d'y voir plus clair dans ce débat, peut-être faut-il commencer par quitter le terrain de l'éducation pour celui de l'épistémologie, afin de mieux comprendre la place respective de la pratique et de la théorie dans le processus de production des savoirs [...].

Il est grand temps d'inventer une école qui renoue avec cette vision polytechnique. Une école qui allierait, dans une démarche unique, formation générale et technologique, enseignement théorique et enseignement du travail. Une école où, comme disait Anatole Lounatcharski, « il ne s'agit pas de former un bon tourneur ou un bon ouvrier du textile, mais d'apprendre à l'homme à connaître le travail. »



➤ **Jeudi 19 novembre**

Journée avec Richard Neuville

« EVOLUTIONS POLITIQUES EN AMERIQUE DU SUD : CONSTATS ET ANALYSES »
avec la participation de Nara Cladera

RICHARD NEUVILLE EST MILITANT À SOLIDAIRES ET COLLABORE AVEC LA COMMISSION INTERNATIONALE, PARTICULIÈREMENT SUR "L'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEUR-SE-S ET LES ENTREPRISES RÉCUPÉRÉES EN AUTOGESTION. IL A PARTICIPÉ DERBNIÈREMENT À LA PRÉPARATION DE LA RENCONTRE INTERNATIONALE SUR CES QUESTIONS QUI S'EST TENU AU VENEZUELA DU 22 AU 26 JUILLET. IL DRESSERA UN PANORAMA DES DIFFÉRENTES SITUATIONS POLITIQUES EN AMÉRIQUE DU SUD, ET ÉVOQUERA ENSUITE LES ALTERNATIVES DÉVELOPPÉES PAR LES MOUVEMENTS SOCIAUX.

Les entreprises récupérées sont en général considérées comme un des nouveaux mouvements sociaux parmi ceux qui ont émergé dans la foulée de la débâcle de l'économie argentine en décembre 2001. Mais le mouvement des entreprises récupérées est particulièrement significatif de par ses caractéristiques : il se développe au cœur même de ce qu'il y a de plus sacré : au sein des relations sociales capitalistes, à savoir la propriété privée des moyens de production. Ce processus a démontré la possibilité d'une économie et d'une société sans patrons gérée par les travailleurs. Il s'agit ici bel et bien d'autogestion, dont la problématique peut ainsi être envisagée à l'échelle de la société tout entière. Cette possibilité a attiré des intellectuels et des militants sociaux et politiques du monde entier, nombre d'entre eux voyant dans ce phénomène une alternative au processus global de mondialisation néolibérale. De ce point de vue, les entreprises récupérées et leurs salariés se sont convertis en dépositaires d'un espoir de changement social inimaginable, renouant avec la tradition des coopératives du 19e siècle et celle, bien connue, ici en France, des Lip qui «fabriquaient, vendaient et se payaient». Cependant, depuis cette éclosion d'occupations, de prises de contrôle d'usines et d'intérêt mondial pour les entreprises récupérées, une décennie s'est écoulée. Le processus s'est ralenti une fois passé le point culminant de la crise, les occupations et les prises d'entreprises qui étaient parvenues à rencontrer un écho médiatique se sont raréfiées.



En soirée : « Vos ¿Cómo Trabajás? Autogestion au féminin »

UN DOCUMENTAIRE DE LUCILE NABONNAND ET ETIENNE SIMON (MARS 2011)

Lors de la crise économique et financière de 1999-2001, de nombreuses usines ont été récupérées à Buenos Aires par leurs ouvrier-e-s, tandis que les patron-ne-s les fermaient les unes après les autres. Ce mouvement est né d'une nécessité de survie dans un contexte social particulièrement difficile, mais qui perdure depuis plus de dix ans comme une réponse prolétaire actuelle à la fermeture d'un lieu de travail. En allant rencontrer ces travailleur-se-s, nous voulions porter un regard sur la récupération et l'autogestion comme facteurs d'émancipation pour les femmes dans une société globalement misogyne. L'Argentine est un pays de réputation machiste, réputation qui d'après les organismes argentins de défense des droits des femmes relève d'une âpre réalité dans le monde du travail. La question sous-tendue par notre documentaire est de savoir si une organisation du travail plus solidaire, collective, autogérée amène aussi à un autre regard sur le travail féminin. D'un point de vue plus symbolique il pose ces deux questions : les choix d'organisation du travail transforment-ils les relations sociales et ces changements ont-ils une incidence sur le statut et la vie des femmes ?

Bande-annonce : <http://www.youtube.com/watch?v=k0ZLppOe2M4>

Lucile Nabonnand est vidéaste et photographe indépendante à Nancy (<http://www.lulna.blogspot.com>), Etienne Simon est enseignant en Histoire-Géographie et militant syndical au sein de Solidaires. Leur départ en 2009 à Buenos Aires résulte d'une volonté commune de vivre in situ des expériences alternatives d'organisation (politiques, féministes, professionnelles...) dont l'Amérique latine est devenue le chef de file (assemblées de quartiers, collectifs piqueteros, entreprises récupérées, collectifs de femmes...). Au-delà, il s'agit par le biais du documentaire de relayer ces expérimentations et d'en permettre l'analyse et/ou l'application à d'autres femmes et hommes.

➤ **Vendredi 20 novembre**

De « Rêves d'école » à « Bric à Brac »

DES UTOPIES CONCRÈTES DANS TA FACE DE RAT

Coincés d'une part entre un Etat de plus en plus clairement au service des marchés financiers et qui poursuit la dévitalisation des services publics, et, d'autre part, les formes de travail imposées dans l'école par le marché, de l'intérieur par l'idéologie taylorienne relookée via les compétences managériales, et de l'extérieur via la clientélisation des missions, quelles sont les perspectives d'une pédagogie politique coopérative et émancipatrice à l'intérieur de l'Ecole Publique ? La mort du cygne dans l'école publique étatisée est-elle inéluctable ? Et/ou peut/doit-on espérer la renaissance du Phénix en dehors de celle-ci ?

Force est de constater que, tout au long du XXe siècle, le clivage entre d'un côté un syndicalisme cantonné au revendicatif corporatiste et de l'autre une captation du Politique par des partis bureaucratiques, a vidé les utopies mutualistes, coopératives et syndicales prolétariennes de leurs substances. Cette dynamique a grandement contribué à séparer les organes d'actions et de créations instituantes des travailleurs : les mutuelles s'arrimant aux systèmes de protections étatiques, les coopératives se fondant dans le marché, les syndicats devenant des partenaires sociaux.

Quelque part héritière des utopies ouvrières du XIXe siècle, l'Economie Sociale et Solidaire doit-elle aujourd'hui se cantonner à la gestion des affaires sociales dont se déleste l'Etat ? L'Economie Sociale et Solidaire doit-elle aujourd'hui rendre compte à l'Etat de son "utilité sociale", ou peut-elle être le ferment d'une véritable perspective autogestionnaire ?

N'est-ce pas à l'intérieur de ce cadre là, social et politique, que se joue la défense d'une pédagogie émancipatrice et coopérative, en faisant éclater les vieux schémas ; en imposant que le travail n'a nul besoin de se soumettre ni au secteur privé, ni à la hiérarchie étatique ; en montrant que le travail salarié n'est que transitoire et destiné à disparaître devant les travailleurs associés ; en imposant l'idée que les travailleurs n'ont nul besoin de récupérer la machine d'Etat afin de la faire fonctionner à leur compte, mais peuvent commencer à mettre en place une forme politique inédite : instituer l'inappropriable, défendre le Commun.

Qu'en est-il de nos utopies, entre ce qui se réalise et ce qui se rêve, entre l'existant et l'imaginaire, dans l'école et au-delà ?

En soirée : « Des nouvelles du réel »

UN SPECTACLE VIVANT PROPOSÉ PAR LA COMPAGNIE « EMBARAR »

Quelque part entre la Franche-Comté et le Nord-pas-de-Calais, la Var et la Vendée, l'Yonne et l'Oise, la Creuse et le Poitou, l'Alsace et la Lorraine... Quelque part entre ici et ailleurs, Ginette, Loulou, Henri, Danielle, Sylvie... ont parlé. Ils ont livré un bout de leur vie à cru et nous avons volé le reste. Des témoignages, des rencontres du quotidien...

Très librement inspiré de témoignages radiophoniques. Toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes est malencontreusement probable...

Soirée festive à suivre pour celles et ceux qui souhaiteront rester un peu plus (départ possible jusqu'au samedi matin 9h...)

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Montant de la participation de chacun au stage : **60 euros pour les trois jours** ou **20 euros par jour**.
Cela comprend l'hébergement, les repas, les 2 soirées, le transport des intervenants (qui interviennent bénévolement) et la convivialité.
- Comment s'inscrire ? En avertissant le syndicat de sa participation & en adressant une demande écrite à l'inspecteur d'académie dans le primaire, au chef d'établissement dans le secondaire, au président d'université dans le supérieur ou au président de la collectivité pour les TOS, selon le modèle suivant (à recopier), **au moins un mois avant la date du stage**. À défaut de réponse expresse au plus tard le 15^{ème} jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé.
- Modèle de demande à envoyer **au plus tard le 17 octobre 2015**.

Modèle Éducation Nationale et Recherche

« Lieu », le
Mme/M. le recteur
s/c du chef d'établissement

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie
Ou Mme/M. l'inspecteur de l'Education Nationale s/c de Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 3 jours, **les 18, 19, et 20 novembre 2015** en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, « Et si c'était possible ? » qui se déroulera au Vigen (87110), stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Modèle Agents des collectivités territoriales

« Lieu », le
Mme/M. le Président du Conseil Général /Régional
s/c du chef d'établissement

Mme/M ... (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 3 jours, **les 18, 19, et 20 novembre 2015** en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation «Et si c'était possible ? » qui se déroulera au Vigen (87110), stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Cette formation est proposée avec le soutien de la

